



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Mercredi 9 décembre 2020, 19 h 00
Rencontre virtuelle

Adopté
Le 20 jan 21

Procès-verbal

2.1 Ouverture de la séance;

Ouverture de la séance à 19h06.

2.2 Vérification du quorum;

Richard Jourdain, directeur	x	Viviane Drapeau, parent	x
Nathalie St-Louis, directrice adjointe	x	Julie Provost, parent	x
Lynn Parker, directrice adjointe	x	Marie-Thérèse Ouellet, parent	x
Marie-France Bélanger, agente de réadaptation	x	Patrice Fournier, parent	x
Pier-Gilaine Bédard, enseignante	x	Jason Gauthier, parent	x
Sonia Carpentier, enseignante	x	Julie Léveillé, parent	x
Joël Dagenais, enseignant	x	Marie-Claude Turcotte, parent	x
Yvan L'Allier, enseignant	x	Kalianna Lemieux, élève	Abs
Michèle Laroche, enseignante	x	Kylian Lionnet, élève	x

Le quorum est constaté.

2.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour;

Mme M-C Turcotte propose l'adoption de l'ordre du jour.

2.4 Adoption du procès-verbal du 14 octobre 2020;

Une seule coquille : virtuel plutôt que virtuelle.

Mme Julie Léveillé propose l'adoption du dernier procès-verbal.

CE-20-21/06 Adopté à l'unanimité.

2.5 Suivi au procès-verbal;

- ✓ Ajouter une annexe pour la régie interne en lien avec les rencontres virtuelles;
- ✓ Porte-ouverte virtuelle, en préparation par la CO, Mme Danis-Gagnon nous présentera le vidéo sous peu;
- ✓ Pour le programme régional, plus de 55 élèves ont manifesté leur intérêt. Le 22 décembre à 10h les réponses seront envoyées aux parents;
- ✓ Pour le code vestimentaire, lorsqu'on veut que le CÉ encourage des mouvements ça ne doit pas contrevenir au code de vie de l'école.

2.6 Parole à l'assemblée;

Mme Dostie parle d'une pétition dont elle est l'auteure pour le retour de la jupe. M. Fournier demande à Mme Dostie de mettre le lien de sa pétition sur la conversation de la rencontre. Ce point sera discuté ultérieurement.

2.7 Parole aux représentants des élèves;

M. Lionet demande de quelle façon nous pouvons consulter les élèves. M. Jourdain lui conseille d'aller voir Mme Monette afin de passer par le conseil des élèves. Mme Drapeau demande que les messages du matin soient également transmis à ceux qui sont en virtuel.

2.8 Parole au délégué du comité de parents;

Mme Turcotte parle des formations qui sont offertes par le ministère pour les membres du CÉ. Ils ont eu un aperçu du plan directeur des infrastructures. Mme Drapeau mentionne que les parents demandent l'amélioration de la communication entre le service du transport scolaire et les parents afin que ceux-ci soient informés rapidement d'un incident.

2.9 Formation - membres du CÉ;

M. Jourdain demande au CÉ s'ils ont vu les capsules et les fiches. Mme Léveillé mentionne qu'elle ne les a pas reçues. M. Jourdain se charge de lui transmettre. Le point sera aussi à l'ordre du jour de notre prochaine rencontre afin de permettre un temps pour les questions des membres sur ce sujet.

2.10 Amendements/ ajout règles de régie interne;

M. Jourdain propose de mettre un amendement en annexe dans notre document de régie interne concernant la participation du CÉ à distance. Cet ajout sera adopté au prochain CÉ.

2.11 Information de la direction;

➤ Retour Soirée des parents;

Nouvelle formule (rencontre virtuelle ou par téléphone). M Jourdain mentionne que celle-ci serait peut-être à envisager dans le futur en alternant présentiel (en novembre et virtuel en février). Beaucoup plus de parents ont participé. M. Lionet mentionne que c'était moins stressant que de se promener dans toute l'école pour voir les différents enseignants. Pour Mme Turcotte, plus facilitant de ne pas avoir eu à se déplacer à l'école mais une formule hybride pourrait être envisagée pour ceux qui n'ont pas d'outils technologiques. M. Gauthier mentionne

qu'il serait important de respecter l'horaire car il a manqué certains appels. Mme Drapeau remercie les enseignants pour leur ouverture et leur disponibilité.

➤ **Paniers de Noël;**

Suite à la présence du virus dans l'école et le manque de denrées, nous ne serons pas en mesure de distribuer des paniers de Noël cette année.

➤ **Situation Covid;**

Malgré le fait que nous avons eu un A+ de santé publique et que les règles d'hygiène sanitaires étaient bien respectées par les élèves et le personnel, le virus COVID s'est faufilé dans l'école. Samedi dernier, nous avons dû fermer un groupe de sec.1 et ce soir nous fermons deux groupes; 1 en 1e sec. et 1 en 2e secondaire. Mme Drapeau demande si les parents pourraient venir chercher les effets scolaires de leur enfant. M. Jourdain mentionne que la santé publique ne permet pas la récupération des effets scolaires et qu'à maintes reprises, l'école avait demandé aux élèves de rapporter, à chaque soir, leur matériel à la maison. Certains parents auraient aimé avoir plus d'informations sur l'identité des personnes testées positives cependant, M. Jourdain informe le CÉ que ces informations ne peuvent être divulguées.

➤ **Suivi école hybride sec 3-4-5;**

Pour l'instant, l'horaire hybride risque de continuer en janvier malgré le fait que nous préférierions un retour pour tous les élèves. Mme Turcotte demande si nous avons une mesure pour aider les jeunes en difficulté. M. Jourdain mentionne que certains niveaux ont déjà commencé à faire du rattrapage, (en parascolaire) pour aider ceux qui sont à risque. Mme Turcotte suggère, via les comités de parents, de sensibiliser davantage les parents pour qu'ils offrent un meilleur encadrement lors des cours à distance.

➤ **Formation École à distance pour tous déc/jan;**

17-18-21 décembre et les 7-8 janvier

➤ **Ajout journées pédagogiques flottantes;**

22 décembre, 22 janvier et 22 mars.

➤ **Cour d'école;**

M. Jourdain a parlé à la chargée de projet. Les travaux de la phase 2 devraient commencer au printemps 2021.

➤ **Collection Raphaël U;**

Nous allons ajouter un kangourou. Un sondage a été fait auprès des élèves pour choisir le logo. M. Jourdain présente le choix des élèves.

2.12 Critères de sélection d'une direction d'école (pour consultation);

Mme Bédard, relève un problème de formulation dans le critère 4 du document.

Mme Drapeau aimerait qu'on ajoute au document que la prochaine direction devrait soutenir et promouvoir le programme régional Harmonie. Le président laisse du temps (jusqu'à lundi) pour transmettre la réponse afin que M. Lionet puisse lire le document reçu séance tenante.

2.13 Mesures protégées et dédiées (pour approbation);

M. Jourdain présente le document. Les mesures sont presque les mêmes que l'an passé. Cette année, les nouvelles mesures sont l'aide alimentaire et les activités parascolaires. Nous ne devons pas avoir la mesure pour les activités parascolaires, mais les autres écoles ont bien voulu partager avec nous. Pour l'instant, les brigades culinaires et l'impro en virtuel ainsi que l'aide aux devoirs sont payés avec cette mesure. L'approbation se fera à la prochaine rencontre.

2.14 Ventilation budgétaire;

Avec une mise à jour du budget, nous avons +83 223\$. Il nous reste à peu près 64% de disponibilité dans le budget de fonctionnement, à la même date l'an dernier, nous étions à 50%. Nous devrions avoir suffisamment d'argent pour terminer l'année. Mme Léveillé aurait voulu qu'un montant soit ajouté pour les frais du programme régional. M. Jourdain mentionne qu'il ne peut pas utiliser l'argent des mesures protégée et dédiées car elles doivent servir spécifiquement à cette fin. La hausse des frais de scolarité pour l'harmonie est due au fait que le CSSRDN ne subventionne plus les programmes régionalisés. À chaque année, l'école doit déboursier entre 8000-10000\$ pour l'entretien des instruments et ne peut investir davantage par souci d'équité envers les autres élèves de l'école.

2.15 Projet éducatif

Continuité des moyens.

2.16 Plan annuel de répartition des immeubles et des élèves - PRIÉ (pour consultation);

M. Jourdain présente la prévision du MEQ sur la capacité d'accueil du nombre d'élèves pour les écoles secondaires de la CSSRDN et celle de l'école Émilien-Frenette. La nouvelle école pourrait permettre de diminuer nos prévisions ce qui serait bénéfique.

M. Jourdain invite les membres à envoyer leurs commentaires à M. Fournier.

2.17 Présentation de sorties éducatives (pour approbation);

- ✓ Aucune

2.18 Questions diverses:

Aucune

2.19 Clôture de la séance.

Levée de l'assemblée est proposée par Mme Viviane Drapeau à 21h54.

CE-20-21/07 Adopté à l'unanimité.